



TIERS-LIEUX
association
nationale ●

BIEN VIEILLIR EN TIERS-LIEUX

**REGROUPEMENT NATIONAL
DES PROJETS LAURÉATS**

16 décembre 2025

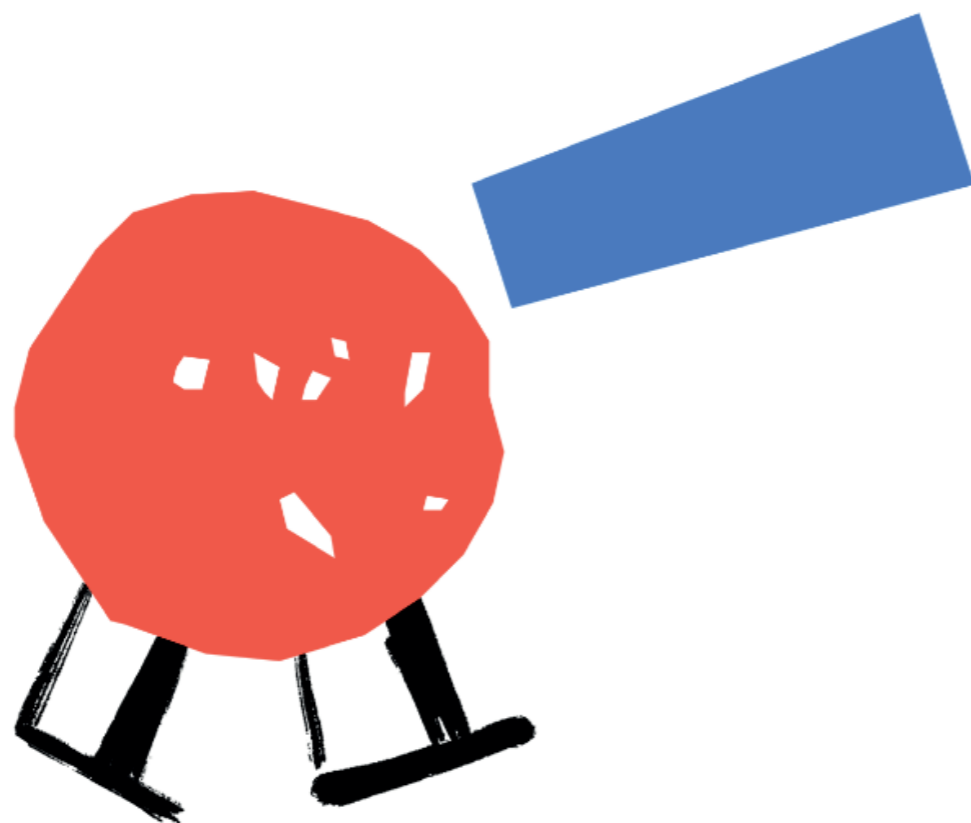


BIEN VIEILLIR EN TIERS-LIEUX

LA CALIFORNIE TOUCY
JARDIN D'ARVIEU
CARTE BLANCHE
ASSOCIATION VERTOIT
MILLE LIEUX SENIORS
THIERCELIEUX
TETRIS
LA SEVE/ LA FERME DE LA CURE
LES VERGERS DE LA CAILLEUSE
LE SOFA
PÔLE COOPÉRATIF



LES INTENTIONS



ELODIE ROLLAND, DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE DE LA FONDATION RTE POUR LES RURALITÉS

La Fondation RTE pour les ruralités œuvre depuis 17 ans pour accompagner des projets d'intérêt général qui contribuent à la cohésion sociale dans les territoires ruraux.

Le contexte sociopolitique de la France nous a amené à recentrer et réaffirmer cette mission qui nous a amené à nouer un partenariat avec l'Association Nationale des Tiers-Lieux sur le sujet de "bien vieillir" ; un sujet majeur s'il en est pour les territoires ruraux.

Quelques chiffres clés :

- les espaces ruraux concentrent une part plus importante de personnes âgées que les espaces urbains,
- En 2018, l'indice de vieillissement dans ces zones était de 51 personnes de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans, contre 82 au niveau national,
- On observe un écart significatif d'espérance de vie entre les zones rurales et les zones urbaines. Il atteint 1,4 an pour les hommes, et 0,8 an pour les femmes en raison de l'isolement et du manque d'infrastructures médicales et de problèmes de mobilité.



YOLAINE PROULT, DIRECTRICE GÉNÉRALE DE FRANCE TIERS-LIEUX

Les tiers-lieux, lieux de convivialité et de vie, de rencontres et de partage sur leur territoire, sont tout à fait légitimes et pertinents pour accompagner les personnes seniors et leurs aidants à « bien vieillir » et surtout à « vieillir vivants ».

Habitat partagé, accueil de jour, ateliers participatifs, programmation culturelle... ils participent à améliorer la qualité de vie, à accompagner l'autonomie et à refaire des personnes seniors des acteurs à part entière de la vie locale. Ils rendent cela possible en s'entourant au local de l'ensemble des parties prenantes, structures médico-sociales, gérontopôles, maisons de santé, EHPAD, associations...

Ce sont ces coopérations, au cœur des dynamiques des tiers-lieux, qui font la différence et qui sont encouragées au sein du projet « Bien Vieillir ». En décroissant les approches, les 11 projets ainsi soutenus permettent aux personnes âgées de continuer à vivre proche de chez elles, et de profiter de leur territoire et de ses ressources vivantes. Notre enjeu sera de passer à l'échelle ces expérimentations pour développer ces approches dans tous les territoires.



ANNE-ELISABETH CUTIER
DIRECTRICE DES RESSOURCES HUMAINES
ET DE LA COMMUNICATION HOME HEALTHCARE FRANCE

C'est un réel plaisir de prendre la parole aujourd'hui, à l'occasion de cet événement qui célèbre l'engagement et l'innovation autour d'un sujet fondamental : le Bien vieillir.

Je tiens tout d'abord à saluer l'ambition et l'excellence de ce partenariat qui nous réunit : l'Association Nationale des tiers-lieux, l'action sociale AG2R La Mondiale, la Fondation RTE pour les ruralités, le GIP France Tiers-Lieux, la Banque des Territoires et, pour ma part, Air Liquide Santé à Domicile France. Ensemble, nous nous sommes mobilisés pour développer des actions concrètes au sein de tiers-lieux ruraux.

LA VISION GLOBALE DU BIEN VIEILLIR

L'appel à manifestation d'intérêt (AMI) qui nous rassemble est né d'une conviction : Bien vieillir est une ambition collective.

La notion de Bien vieillir s'inscrit dans la définition de la santé faite par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), selon laquelle « la santé est un état de bien-être physique, mental et social ». Elle désigne un processus global et positif par lequel une personne avance en âge de manière épanouie, sereine et satisfaisante. Cela implique le maintien de la santé physique et mentale, le développement de liens sociaux, l'engagement dans la vie collective, la solidarité intergénérationnelle, ainsi que l'accès à un habitat adapté et à une sécurité financière. Le vieillissement en bonne santé en est un pilier essentiel : il consiste à préserver et développer les capacités fonctionnelles nécessaires au bien-être et à l'autonomie à un âge avancé, tout en favorisant une qualité de vie optimale. Chacune de vos initiatives incarne parfaitement cette approche globale et humaine.

LA NATURE INSPIRANTE DE VOS PROJETS

Nous avons sélectionné vos projets parce qu'ils ne sont pas de simples actions locales, mais des expérimentations innovantes où le bien vieillir se construit **avec** les habitants. Vous avez su mettre en lumière 12 initiatives qui placent l'humain, le lien social et l'autonomie des seniors au cœur de leur action.

Qu'est-ce qui fait la force de vos propositions ?

Elles reposent sur quatre piliers essentiels :

- Un ancrage territorial rural fort. Tous vos projets sont implantés dans des territoires ruraux, souvent fragiles, partant d'un diagnostic solide pour identifier les besoins non couverts des seniors.

Vous activez des dynamiques locales pour construire des réponses concrètes à partir de ce que vivent les seniors.

- Des consortiums locaux puissants et opérationnels. Aucun d'entre vous n'est seul. Vous vous appuyez sur des partenariats entre tiers-lieux, collectivités, structures médico-sociales, et associations. C'est en associant des acteurs très différents que vous pouvez construire des réponses durables.
- Une approche globale du bien vieillir. Vous abordez le vieillissement sous toutes ses dimensions : santé, lien social, mobilité, culture, habitat, participation et entraide.
- L'impact et la possibilité d'essaimage. Nous avons retenu des projets capables de changer durablement l'écosystème local. Vous démontrez avec éclat que le tiers-lieu peut être un outil puissant de santé communautaire, de solidarité et d'innovation sociale.

L'ÉCHO AVEC L'ENGAGEMENT D'AIR LIQUIDE

Pour le Groupe Air Liquide, et en particulier pour nos activités de Santé à Domicile en France, ce partenariat résonne avec nos valeurs fondamentales : l'engagement sociétal et la proximité sont au cœur de notre mission.

À travers la Santé à Domicile, nous accompagnons chaque jour des patients pour leur permettre de vivre mieux, plus longtemps, tout en restant chez eux.

C'est là que la connexion est la plus forte : notre objectif commun est d'offrir à ces personnes des moyens et des ressources supplémentaires pour maintenir leur autonomie et préserver leur qualité de vie à domicile.

Vos projets répondent directement à cet enjeu. Que ce soit l'initiative d'habitat partagé qui permet d'imaginer son propre bien vieillir en ruralité, les actions pour lutter contre l'isolement en redonnant une place active aux personnes âgées, ou l'intégration du tiers-lieu dans la dynamique d'habitat inclusif, vous contribuez concrètement à développer les complémentarités avec les acteurs de la santé et à répondre aux besoins d'aide aux aidants.

Vous permettez aux seniors de demeurer pleinement acteurs de leur vieillissement, au cœur du tissu social et culturel local.

Chers lauréats, vous êtes aujourd'hui la preuve vivante que l'innovation pour le grand âge se trouve sur le terrain, au plus près des besoins. Nous sommes fiers d'accompagner des projets capables de générer un impact fort sur le territoire. Nous sommes impatients de voir ces dynamiques locales s'activer, se consolider et essaimer.

Ensemble, nous bâtissons un écosystème coopératif pour que le Bien vieillir soit un art de vivre dans son territoire.



CASSANDRE CHAN
CHARGÉE DE MISSION – ACTION SOCIALE AG2R LA MONDIALE

Accompagner l'avancée en âge, prévenir les fragilités et favoriser l'autonomie sont au cœur de l'engagement de l'action sociale AG2R LA MONDIALE.

À travers ses actions et ses partenariats, le Groupe agit pour permettre aux personnes de bien vieillir, le plus longtemps possible dans leur environnement de vie, entourées et actrices de leur quotidien.

Convaincus que les réponses les plus pertinentes se construisent au plus près des territoires, nous soutenons des initiatives qui mobilisent les acteurs locaux et renforcent le lien social autour de solutions concrètes pour les seniors.

C'est dans cette dynamique que l'action sociale AG2R LA MONDIALE s'est engagée aux côtés de l'Association Nationale des Tiers-Lieux et de l'ensemble des partenaires du projet « Bien vieillir en tiers-lieux ».

En soutenant cette démarche, nous faisons le choix d'accompagner des expérimentations territoriales capables d'inventer de nouvelles réponses face aux défis du vieillissement, notamment dans les territoires ruraux.

Les projets soutenus démontrent que les tiers-lieux peuvent devenir de véritables espaces de ressources pour les habitants : des lieux de rencontres, d'entraide et de coopération où les personnes âgées continuent de participer pleinement à la vie de leur territoire.

En soutenant ces initiatives, notre ambition est claire : favoriser l'émergence de solutions concrètes, ancrées localement, pour contribuer à faire du bien vieillir un projet collectif au sein des territoires.



THÉO LACHMANN
ASSOCIATION NATIONALE DES TIERS-LIEUX

Les tiers-lieux constituent aujourd'hui une réponse territoriale concrète à différentes formes de fragilités sociales, économiques, sanitaires et culturelles. Espaces ouverts et accessibles, ils favorisent la mixité sociale, les liens intergénérationnels et de nouvelles formes de coopération entre les personnes. Par leurs modes de gouvernance et leurs pratiques ouvertes, les tiers-lieux sont des connecteurs de citoyens, des espaces d'émancipation, de débat, de démocratie ouverte et de lutte contre les inégalités. Ces dimensions civiques sont particulièrement déterminantes pour la place des aînés au sein de nos communautés et de nos organisations. Plus de 50 % des tiers-lieux accueillent en effet, quotidiennement des seniors, qui s'y investissent bénévolement, participent à des activités, transmettent leurs savoirs et y trouvent soutien et entraide. Pourtant, ces contributions restent encore peu identifiées comme relevant du champ du bien vieillir. Face au vieillissement de la population et aux transformations des parcours de vie, l'Association Nationale des Tiers-Lieux (ANTL) a ainsi engagé un projet collectif dédié au bien vieillir, en s'appuyant sur le rôle des tiers-lieux comme espaces de proximité, de lien social et d'innovation sociale, notamment en milieu rural.

De nombreux tiers-lieux développent déjà, parfois sans les nommer, des actions favorisant le vieillissement actif, la transmission, l'intergénérationnel et la lutte contre l'isolement. Le projet « Bien vieillir en tiers-lieux » est né de la volonté de rendre ces pratiques locales visibles, de les renforcer et de faire reconnaître les tiers-lieux comme des espaces à part entière du bien vieillir, en complémentarité avec les acteurs territoriaux du bien vieillir. L'enjeu est de promouvoir une approche globale du vieillissement, dépassant les réponses sanitaires pour intégrer les dimensions sociales, culturelles, citoyennes et territoriales.

Ce projet vise à mieux intégrer les tiers-lieux dans les écosystèmes territoriaux du bien vieillir, tout en renforçant les compétences des équipes afin qu'elles soient sensibilisées aux enjeux liés au public senior et en capacité de proposer des actions adaptées. Il s'agit à la fois de développer des actions concrètes en direction des habitants, des usagers et des aidants (répit, parcours de vie, accompagnement de l'avancée en âge), de structurer des coopérations locales durables et d'accompagner des expérimentations sur des territoires volontaires.

La méthodologie repose un portage collectif des projets, la co-construction avec les acteurs locaux, l'expérimentation et la mise en réseau. Elle s'appuie sur l'analyse des pratiques existantes et des besoins territoriaux, des temps d'échanges entre acteurs de terrain et partenaires, ainsi que sur un accompagnement facilitant le croisement des expertises et des réalités locales.

À terme, le projet « Bien vieillir » ambitionne de renforcer durablement l'action des tiers-lieux en faveur des seniors et d'affirmer les tiers-lieux comme des espaces inclusifs, intergénérationnels et contributifs.

L'ÉQUIPE D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT DE LA DÉMARCHÉ



SOLENE DORIER
CHEFFE DE PROJETS
& PSYCHOLOGIE SOCIALE
AU GÉRONTOÛLE AUVERGNE
RHÔNES ALPES



LÉNAÏK LE POUL
CONSULTANTE ESS
EN ORGANISATION COLLECTIVE



LUCILE AIGRON
RESPONSABLE DU
DÉVELOPPEMENT ET DE LA
PROSPECTIVE DE LA
COOPÉRATIVE TIERS-LIEUX



COMMENT MESURER LE BIEN VIEILLIR ?

**QUAND PEUT-ON CONSIDÉRER QU'UNE PERSONNE VIEILLIT BIEN ?
QUAND ELLE MARCHE VITE ? QUAND ELLE RIT SOUVENT ?
QUAND ELLE SE SENT ENTOURÉE ?**

On mesure très bien le nombre de pas qu'une personne fait par jour... mais beaucoup moins ce qui la fait se lever le matin.

Cet atelier pré-supposait de considérer 2 enjeux : celui propre à la définition du "bien-vieillir" (autonomie ? inclusion ? capacité à choisir ? lutte contre l'âgisme ? santé ?...), mais également de définir ce qu'on entend par "mesure", "évaluation", "effet", "impact"...

La question de départ est la suivante : qu'est-ce qui change pour le bénéficiaire, les partenaires, l'écosystème pendant et après le projet ?

L'évaluation sert à mesurer les écarts entre le projet et sa réalisation. Elle sert aussi à préparer la suite et les actions futures.

La mesure du bien-vieillir est essentielle pour améliorer les politiques publiques, les pratiques professionnelles et la qualité de vie des personnes âgées. Elle suggère différents enjeux : stratégiques (montrer utilité / impact d'un projet, orienter politiques publiques, piloter / améliorer actions), méthodologiques (concept, indicateurs), sociaux (changer regards vieillissement, réduire inégalités...) et éthiques (éviter la stigmatisation, penser la place des seniors dans actions).

On passe des mois à imaginer, créer et accompagner... Mais com-

bien de temps à vérifier si ça change vraiment la vie des personnes ? L'évaluation, c'est le moment où l'on redonne du sens à tout ce qu'on fait.

COMMENT MESURER/ÉVALUER LES EFFETS DE NOS ACTIONS SUR L'ÉCOSYSTÈME ?

QUOI MESURER ?

Dans un premier temps, cette approche nécessite, :

- d'une part, de qualifier le périmètre de l'écosystème (territoire, ensembles d'acteurs, ...), ses besoins (être mis en place, être dynamisé, être amélioré, ...) et ses constats (pour définir des indicateurs).
- d'autre part, d'identifier ce qu'il est intéressant de mesurer:
 - le changement de regard sur le vieillissement,
 - la prise en charge,
 - l'inclusivité des dispositifs (handicaps visibles et invisibles),
 - le Bien Vieillir (sans s'en tenir aux définitions nationales ou départementales) : le bien-être des personnes,
 - le vieillissement de tou-tes,
 - à partir de quels critères, qualifie-t-on le "vieillissement" ?

L'évaluation pourrait se situer à deux échelles :

- celle des acteurs :
 - Les projets identifiés : leur diversité, leur nombre, leurs complémentarités, leur identification auprès des acteurs...
 - Les coopérations : inter-connaissance, inter-confiance, nombre et qualité des interactions, connexion avec les besoins des personnes, les complémentarités, les dynamiques coopératives, le lien avec les acteurs privés, la connexion avec les autres écosystèmes, l'ouverture, la transversalité, les mutualisations, la qualité du dialogue, la gouvernance, la coordination en place et son identification, l'identification des personnes ressources, la visibilité, le niveau d'engagement des acteurs dans les autres projets,

la redirection vers des services, l'engagement local (volontariat, dans certains territoires) ...
- Les politiques publiques: leurs évolutions, la qualité du dialogue avec les institutions, l'implication des acteurs publics, la dimension accueillante du territoire.

- Les externalités: robustesse de l'écosystème, impact par les événements, les dépendances envers le système local...

• celle des participant-es ("publics", "bénéficiaires", ...) :

- leur place dans le débat et leur participation à la définition des directives,
- le ressenti de ces personnes,
- les évolutions de leur environnement.

COMMENT MESURER ?

Cet exercice relève d'une démarche collective (municipalités, acteurs représentant la diversité des publics, CLIC, CCAS, ...). Il est piloté, facilité et coordonné par un ensemble d'acteurs. Il se base sur un diagnostic partagé (une cartographie des acteurs et de leurs stratégies, une cartographie sensible de l'existant renseignée par les habitant-es). Il est cyclique et doit être actualisé de manière trimestrielle, dans le cadre de rencontres rassemblant l'ensemble des acteurs. Il mobilise des outils accessibles, intelligibles, utiles, qui permettent l'aller-vers. Il utilise des capteurs et des marqueurs d'innovation sociale et qualitatifs, afin de situer où en est le territoire sur une échelle de "progression". Plus concrètement, un sondage auprès de la population peut permettre d'identifier si les personnes savent ce qui existe, si elles se sentent impliquées dans la définition des dispositifs, ...

AVEC QUI ET POUR QUI MESURER ?

Cette évaluation a pour objectif d'améliorer les dispositifs en place en répondant aux besoins des personnes, et de retenir les personnes vieillissantes sur le territoire, tout en valorisant l'action des acteurs, leur robustesse, en participant à l'attractivité du territoire.

Cette évaluation devrait être menée avec "tout le monde", et plus précisément, les acteurs culturels et également tous les acteurs en contact avec les personnes (celles qui peuvent faire remonter ce qu'il se passe : professions médi-

cales, prestataires à domicile, acteurs privés, les acteurs ou réseau d'acteurs participant à d'autres contrats/ dispositifs ...). Malakoff Humanis finance des études d'impact. Devraient être impliqués également un cabinet spécialisé dans l'évaluation des politiques publiques, à moins de s'y former.

L'évaluation du Bien Vieillir en lien avec l'écosystème est : une démarche collective et cyclique, qui prend en compte les spécificités du territoire et le processus de vieillissement, et qui réunit des acteurs représentant l'ensemble des publics et des institutions, afin de donner envie de rester sur le territoire et de nourrir des transformations et une inspiration.

EN QUOI LE “NOUS” INFLUENCE LE BIEN VIEILLIR ? DE QUOI EST-IL RESPONSABLE ?

Bien définir le “nous” pour bien l'évaluer, comment le définir quand les frontières sont aussi floues : celle du consortium qui nous a réuni, celle des communautés de “bénéficiaires” ? C'est pourtant plus complexe. Les publics sont parfois initiateurs des projets, les publics sont multi-casquettes passant alternativement de bénéficiaire, contributeur, volontaire, à l'initiative de, à l'origine de...

Au fond, le collectif dans sa forme (grande ou petite, diverse ou homogène...) et dans sa manière (joyeuse, dynamique, nostalgique ou bien dispersée...) n'est-il pas déjà un indicateur naturel du bien vieillir ?

Est-ce que la température ambiante et la chaleur dégagée du “nous” ne seraient-elles pas une mesure facile à prendre ? Peut-être mais si on n'est pas sur place pour prendre la température, si on n'entend pas les rires et si on ne voit pas les gestes, comment rendre compte ou rendre des comptes ?

Car des mesures, des évaluations des effets, résultats ou autres impacts, peu importe comment on les nomme, elles restent un dilemme.

Nocives parfois dans l'action, utiles et nécessaires pour s'améliorer mais pour qui et pour quoi faire ? Certainement pas pour faire mieux avec moins et certainement pas sans moyens pour les faire. Entre obligations de moyens et de résultats et entre expérimentations et droit à l'erreur et impacts garantis, où vous situez-vous et qui doit juger de votre efficacité / efficience ?

Pas simple de répondre à l'effet de “nous” sur le bien vieillir mais tout de même deux pistes se sont dégagées :

- le développement de l'entraide, des formes de solidarités et de mutualisation qui produit naturellement de l'économie d'énergie et des synergies humaines. Elles peuvent s'identifier par le nombre d'interactions, l'assiduité dans la présence et l'engagement, de nouvelles ressources générées et des extensions de projets.
- l'intelligence collective du groupe, quant à elle, est vue non pas comme une méthode mais comme une recherche de résultat d'une intelligence relationnelle à l'échelle locale. Elle se révélerait si le “nous” est capable d'intégrer et de laisser de la place aux “je”. Le sentiment d'appartenance au groupe serait un indicateur recevable.

En soi, les interactions dans le “nous” pourrait constituer l'endroit de la prise de conscience que vieillir est un processus et qu'il n'y a pas d'âge pour rester jeune.

COMMENT MESURER/ÉVALUER LES EFFETS DE NOS ACTIONS SUR L'INDIVIDU BÉNÉFICIAIRE ?

QUOI MESURER ?

Les actions portées peuvent être multi-domaines, et avoir des effets sur différentes sphères de la vie d'un individu. Souvent, l'approche vise à comprendre et améliorer le bien-être global de l'individu, en tenant compte de sa situation personnelle, sociale et territoriale.

Les actions portées peuvent chercher à promouvoir, renforcer, accompagner, par exemple, la santé mentale et physique (réduction du stress, prendre soin de soi), l'autonomie et le pouvoir d'agir, le sens (projets porteurs de valeur, utilité sociale), la qualité de vie et l'équilibre, la confiance et l'estime de soi, le sentiment d'appartenance et le lien social, la curiosité, la reconnaissance et la transmission, le fait de se sentir vivant, utile et reconnu... Très souvent, la mesure des effets d'une action sur une personne peut interroger l'envie, l'énergie, l'accès, les capacités et le plaisir relatifs aux actions proposées. On peut également observer des différences d'impacts en fonction du genre, de l'âge, des territoires, de l'habitat, de la culture, de la Catégorie Socio-professionnelle, de l'accès aux droits, aux soins, à la mobilité, au numérique, les conditions économiques, l'environnement social et familial... Ces facteurs conditionnent les opportunités, les freins et les inégalités vécues.

COMMENT FAIRE ?

On peut privilégier une approche participative et plurielle, combinant des enquêtes quantitatives (données chiffrées, comparaisons, fréquences, évolution dans le temps...) et/ou qualitatives (entretiens, observations, récits de vie, paroles des personnes...).

Les points de vigilance à garder en tête peuvent être relatifs à la subjectivité des ressentis, aux biais d'interprétation possibles, à considérer les contextes de réalisation des actions et de l'évaluation, mais également de définir un cadre clair et défini à cette mesure, d'avoir pré-défini une définition conjointe du bien-vieillir.

AVEC QUI ET POUR QUI MESURER ?

En fonction des destinataires de l'évaluation (soit soi, en tant que porteur de projet, ou bien à destination d'autres acteurs comme des financeurs, partenaires ou plus globalement, à l'éco-système), l'évaluation et ses livrables peuvent être disparates, vers des supports plus ou moins formels. Il paraît opportun d'impliquer les bénéficiaires finaux dans toutes ces étapes de co-construction de l'évaluation.

En bref et selon l'intelligence collective, l'évaluation permet d'améliorer les actions, documenter et capitaliser, essayer, ajuster, faire évoluer, motiver et mobiliser les acteurs. Elle doit permettre d'identifier réussites et échecs, sans jugement, dans une logique d'apprentissage. Elle requiert des moyens adaptés (budget, temps, ressources humaines), mais également des compétences et outils appropriés. Rendre l'évaluation vivante, compréhensible et utile, c'est avant tout faire par et avec les personnes concernées, dans une démarche continue, flexible et créative, en assumant une part de subjectivité et de regard prospectif et surtout, en donnant la parole à ceux que l'on entend rarement.





COMPOSITION DES PROJETS “BIEN VIEILLIR EN TIERS-LIEU”

DE QUELS INGRÉDIENTS EST COMPOSÉ VOTRE PROJET ?

CONSORTIUM PRÉ-EXISTANT

INTERCONNAISSANCE EXISTANTE
COOPÉRER POUR NE PAS SE CONCURRENCER
PARTAGE DE VALEURS ET DE VISION COMMUNE

CONSORTIUM CONSTRUIT DANS LE CADRE DU PROJET

L'APPEL À PROJET A PERMIS DE STRUCTURER

ESPACE DE VIE SOCIALE

OUVERTURE INCONDITIONNELLE
LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT
ALLER VERS / PROXIMITÉ

ESPACE PROFESSIONNELLE

ACTIVITÉS DISCONTINUE POUR LES PUBLICS
CHAMP LARGE PAR ACTION
FORMATION

ANIMATION

CONCERTATION,
ÉTUDE DE BESOINS
MISE EN LIEN

HABITAT

BAILLEUR SOCIAL
COLLECTIVITÉ LOCALE
HIÉRARCHIE

JARDIN

ESPACE EXTÉRIEUR, ACCESSIBLE, PARTAGÉ
AVEC ACTIVITÉS INTERGÉNÉRATIONNELLES

HABITAT

LIEU DE VIE PERMANENT
RÉSIDENCE PRINCIPALE

ECHELLE PNR

MULTIPARTENARIALE
PLUSIEURS DÉPARTEMENTS, EPCI

LOCAL

DÉMARCHE ALLER VERS CIBLÉE

CONCENTRÉ

TIERS-LIEU, CENTRALITÉ, LIEU CONVERGENT

DIFFUS

ITINÉRANCE, ALLER VERS

LA MOBILITÉ DES ANCIENS, QUELLES SOLUTIONS ?

ATELIER ARBRE À PROBLÈMES

IDENTIFICATION & ANALYSE PARTAGÉE

EFFETS ET CONSÉQUENCES

- Coûts pour aller les chercher
- Échec du projet
- Effet contre-productif : inégalité, renforcement de l'isolement et de l'invisibilité qui génère de la perte de confiance et encore moins de demande d'aide
- S'adresser toujours au même public
- Pas de mixité et développement d'un entre-soi
- immobilité
- inimitié

PROBLÈME CENTRAL

Pas d'accès au public

CAUSES ET ORIGINES

- Pas de transport en commun
- Empêchement physique et/ou cognitifs
- Sentiment de peur et d'insécurité
- Manque ou incompréhension de l'information
- Précarité financière
- Isolement social
- A priori et représentations

LES SOLUTIONS IMAGINÉES

	CAUSES : PRÉCARITÉ FINANCIÈRE ET L'ISOLEMENT SOCIAL	CAUSES : DIFFICULTÉS PHYSIQUES QUAND IL N'Y A PAS DE TRANSPORT EN COMMUN	CAUSES : PEURS ET MANQUE D'INFORMATIONS,
UNE SOLUTION FARFELUE	Réunion tupperware, les seniors accueillent chez eux et tournent de foyer en foyer	Installer un télésiège	Garde du corps en permanence à qui on a donné délégation pour aller chercher l'information
UNE SOLUTION SOLIDAIRE	Transport solidaire avec des bénévoles et/ou volontaires	Transport solidaire avec des bénévoles et/ou volontaires.	Aller vers le voisinage de proximité (de confiance)
UNE SOLUTION RADICALE	Le transport est assuré par le porteur de projet (prise en charge)	Un village de vieux	Un confinement organisé !
UNE SOLUTION RÉALISTE	Délocaliser au plus proche des bénéficiaires	Faire un besoin de droit commun par les communautés de communes, les villes, les départements et l'État. Détourner un bus départemental en justifiant des besoins.	Plateforme de mobilité qui concentre pleins de solutions et permet une pluralité de réponses.
UNE SOLUTION ENTREPRENEURIALE	Créer une activité de transport finançable avec le CESU	Invention du vélo-bus, commercialisation aux collectivités.	Créer une activité de coordination logistique ou matérielle de la mobilité.

ASTUCE : CHÈQUE SORTIR PLUS

Vous avez plus de 75 ans et vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer ? Le dispositif Sortir Plus de l'Agirc-Arrco propose des prestations d'accompagnement pour vos sorties, à pied ou en véhicule, et gère pour vous la prestation. Service-Public.fr vous explique comment ça marche.

EXEMPLE :

Ca roule à donf[®] et Pilot'tâge sont deux exemples en développement. Pas de rémunération ou peu en reste à charge par le bénéficiaire et/ou le CCAS. Profiter des groupements d'entreprises pour se greffer sur les mouvements pendulaires des salaires.

DÉFINIR SON OFFRE

ENJEUX, FREINS ET LEVIERS

L'ENJEU DE LA DÉFINITION DE SON "OFFRE", DE CE QU'ON PROPOSE, EST UN SUJET COMPLEXE. IL SOUS-TEND PLUSIEURS THÉMATIQUES.

LA DÉFINITION DU BESOIN : à quel(les) problématique(s) répond mon projet ? Ce diagnostic peut prendre plusieurs formes : le constat des acteurs d'un même territoire d'une envie de travailler ensemble, un diagnostic participatif auprès d'habitants, des acteurs, un cas concret, une situation sans réponse, sur un territoire donné, la sollicitation d'aidants en difficultés...

la valeur : quelle est la plus-value du projet ? Quels sont les objectifs ? Ceux-ci peuvent être variés et multi-approches : prévention de la perte d'autonomie, lien social, mobilité, santé cognitive, loisirs...)

LA CIBLE : à quel public s'adresse-t-on ? La définition du public cible peut s'avérer complexe : comment calibrer son action ? Impliquer des publics aux besoins et attentes spécifiques est un véritable enjeu, notamment quand on inclut des personnes pouvant présenter des troubles cognitifs.

L'OPÉRATIONNEL : quelles sont les actions proposées/réalisées ? L'étude de faisabilité du projet est une étape à part entière. Comment amorcer les actions ? Comment identifier un premier partenaire, un premier soutien financier ? Il s'agit de trouver un équilibre entre la construction d'un modèle économique qui peut reposer initialement sur peu de personnes touchées.

LE FORMAT : quelles modalités ? (collectif/individuel, fréquence, durée...) L'articulation de différents formats demande une coordination parfois complexe, d'où la nécessité d'identifier une personne qui coordonne l'ensemble des actions.

le partenariat : quels sont les partenaires mobilisés ? Un travail de cartographie de l'ensemble des acteurs en présence peut s'avérer nécessaire en amont de l'offre.

Définir une offre en consortium dans le domaine du bien-vieillir implique d'aligner des acteurs aux cultures, expertises et objectifs différents autour d'une proposition de valeur claire pour les seniors et leurs aidants. L'enjeu est d'articuler des compétences complémentaires (santé, social, habitat, numérique, services...) sans dilution de responsabilité ni complexité excessive pour l'utilisateur. Il s'agit aussi de clarifier le positionnement de l'offre (prévention, autonomie, soin, lien social...), le modèle économique et la gouvernance, tout en garantissant la lisibilité, la confiance et l'accessibilité pour un public souvent vulnérable. Enfin, l'offre se doit de rester adaptable aux territoires et parcours de vie.



DÉFINIR SON TERRITOIRE ALLER-VERS, CAPTER LES PUBLICS ET CONSOLIDER L'ÉCOSYSTÈME ?



LE TERRITOIRE

LES PARTENARIATS FACILES À METTRE EN PLACE ET TRANSFORMATEURS (PLUS-VALUE):

- Hapa (co-action et poursuite de parcours) : réseau d'Habitats Accompagnés Partagés
- Malakoff Humanis (financier)
- CCAS, Maison départementale des personnes handicapées, coordination gérontologique, ... (relais et co-action)
- MSA (financier)

LES PARTENARIATS COMPLEXES À METTRE EN PLACE ET TRANSFORMATEURS (PLUS-VALUE):

- Entreprises et start up (co-action)
- Soignants (relais et poursuite du parcours)
- CCAS (selon le territoire)

LES PARTENARIATS FACILES À METTRE EN PLACE ET PEU TRANSFORMATEURS (PLUS-VALUE):

- Nutritionnistes, psychologues, sports adaptés, socio-esthétique, ... (co-action ponctuelle)
- EHPAD (co-action)

LES PARTENARIATS MOINS FACILES À METTRE EN PLACE ET TRANSFORMATEURS (PLUS-VALUE):

- Espace France Service (amène publics)
- CMS (Centre médico-sociaux) et fédération des centres sociaux (co-action, relais, poursuite du parcours, acteurs conseils)
- Club du 3ème âge et associations d'animation de village (relais)
- CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) (co-action, relais, poursuite du parcours, acteurs conseils) : acteur de proximité
- CFPPA (Commission des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie)

STRATÉGIES

POUR CONSOLIDER SON ÉCOSYSTÈME:

- Identifier ses interdépendances avec les acteurs, notamment celles, qui répondent à des problématiques ou à une nouveauté, en matière de :
 - Raison d'être et d'objectifs communs,
 - Organiser des temps d'inter-connaissance / actions pour gagner la confiance et se faire connaître,
 - Équipements (espaces, lieux, jardins, salles, jeux ...), par la mise à disposition ou la mutualisation,
 - Compétences (animation, cirque, animation d'un tiers-lieu, ...)
- Rendre service:
 - Participer à sauver l'existant.

CAPTER LES PUBLICS / FAIRE VENIR LES PUBLICS :

- Aider à la mobilité (covoiturage, mise en lien, navettes, ...), en partenariat avec des partenaires mobilité et transports solidaires (CADA, EHPAD, Associations locales, OMS, Ligue de l'enseignement...)
- Casser les représentations "C'est pour les vieux" : proposer des espaces inter-générationnels, travailler sur la communication et le message qu'on renvoie, donner envie, rassurer sur la première venue (il va se passer quoi) et nouer des partenariats avec des acteurs travaillant déjà avec ces publics (Foyers ruraux, acteurs locaux du sport et de la culture, ...)

- Aider à rompre les habitudes: individualiser l'accompagnement (téléphone, rdv, porte à porte...), valoriser chaque personne et l'action, mise en lien entre pairs à travers un professionnel référent (voisins, connaissances, ...), témoignages et des partenariats (Croix Rouge, association d'entraide locale, soignants et aidants, habitants, résidents des structures, ...)
- Assurer que le lieu d'accueil soit adapté : mise aux normes, confort usagers, participation des usagers à la définition de l'aménagement, lieu chaleureux et accueillant (vigilance sur les niveaux sonores, les mouvements et gestes d'autres usagers...).

ALLER-VERS :

- Porte à porte et déambulations, légitimés grâce à une enquête semi-dirigée (par exemple) menées par des étudiants, ESR, MFR, Service Civique ;
- Passer par des acteurs relais (service à la personne à domicile, ambassadeurs, passeurs d'information, club du 3ème âge, services hospitaliers spécialisés...);
- Partenariat avec un transport solidaire ;
- Adaptation du langage car méfiance institutionnelle, et s'inscrire dans le temps long, le temps de gagner la confiance et la crédibilité ;
- Prise en compte des histoires territoriales et des héritages dans l'inter-relation (ex: histoires de village).

Direction de la publication : Théo Lachmann, Association nationale des Tiers-Lieux

Éditionnalisation et mise en page : Lucile Aigron, Coopérative Tiers-Lieux

Rédactrices : Lénaïk Le Poul, Solène Dorier, Gérontopôle Auvergne Rhône Alpes

Contributions : l'ensemble des lauréats «Bren Vieillir en tiers-lieux» 2025, RTE, Air Liquide, France Tiers-Lieux